

Transition immédiate vers le secondaire II selon le canton de scolarisation, en 2013 – Part en pour-cent des élèves en dernière année du degré secondaire I de l'année précédente, qui commence immédiatement une formation postobligatoire (taux estimés)

	Formation professionnelle initiale	Formations générales ⁽¹⁾	Formations transitoires secondaire I – secondaire II
BE	49.3	19.7	17.7
FR	28.6	28.5	4.7
GE	20.8	67.4	14.4
JU	42.1	27.7	9.3
NE	47.8	36.3	12.8
VS	41.2	28.9	14.8
VD	26.1	38.3	20.6

Remarques :

« Les calculs des taux estimés se fondent sur la nouvelle classification des filières du degré secondaire II et donc sur des effectifs légèrement moindres que par le passé. » (OFS)

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

Notes :

(1) Écoles de maturité gymnasiale, formation des enseignants, écoles de culture générale.

Source et complément d'information : OFS,

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/17/blank/01.indicator.404301.4024.print.html?open=104>
(consulté le 15.09.2015).

Réalisation du tableau : UR-SSME (2015).